

CAPC Titularisation AC1 Validation des listes AC1, ACP2 et ACP1 et Recours ACP1, ACP2 et AC1

La CAPC n°6 s'est réunie le 1^{er} juin 2016, afin de procéder :

- à la titularisation d'agents de constatation de 1^{ère} classe ;
- à la validation des listes des agents promus au grade d'AC1, ACP2 et ACP1 au titre de 2016
- au détachement d'un agent dans le corps des personnels de catégorie C ;
- à l'examen des demandes de révision des cadences d'avancement des AC1, ACP2 et ACP1.

Pour les Titularisations :

167 agents de la 64^{ème} session d'agent de constatation de 1^{ère} classe ont été titularisés et 11 autres ont fait l'objet de prolongation de stage.

Pour la validation des listes AC1, ACP2, ACP1 :

AC1 : le dernier retenu détenait 10 ans 06 mois et 19 jours de durée de service public et pour la liste complémentaire le dernier retenu détenait 10 ans de durée de service public

ACP2 : le dernier retenu détenait 11 ans 09 mois et 22 jours de durée de service public en liste principale et pour la liste complémentaire le dernier retenu détenait 11 ans 07 mois et 29 jours de durée de service public (6^{ème} échelon depuis le 02/06/2015)

ACP1 : le dernier retenu détenait 21 ans 04 mois de durée de service public et pour la liste complémentaire le dernier retenu détenait 21 ans 02 mois de durée de service public (8^{ème} échelon depuis 01/05/2014)

Pour le Détachement :

Un adjoint technique de 1^{ère} classe du ministère de l'intérieur a été détaché dans le corps des personnels de catégorie C des services déconcentrés de la DGDDI dans la branche AG-CO pour exercer au sein de la DI de Lille.

Pour les révisions des cadences d'avancement :

Au départ il restait 68 mois à attribuer au titre de 2015 :

- Sur les 4 recours des AC1, un a obtenu un mois de réduction de délai et les trois autres ont été rejetés.
- Sur les 3 recours des ACP2, deux ont obtenu un mois de réduction de délai et un autre a été rejeté.
- Sur les 13 recours des ACP1, huit ont obtenu un mois de réduction de délai et cinq ont été rejetés.

Il reste maintenant 57 mois pour la CAPC suivante.

Les représentants de l'UNSA-Douanes

Patrick LE FLOCH – Malko HIBON – Romain DESPOUY
Hervé POLLET – Louise DUVAL

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

